



COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE

Aménagement du centre-ville Dossier de demande d'indemnisation

Afin de pouvoir étudier votre demande d'indemnisation, nous vous remercions de nous retourner ce dossier dûment complété, accompagné des pièces justificatives (voir annexe).

Toutes les rubriques doivent être renseignées.

Dossier à adresser au :

Secrétariat de la Commission d'indemnisation amiable
Mairie de Granville
Place du Général de Gaulle –
BP 409
50 404 GRANVILLE cedex

Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr

COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE

Dossier de demande d'indemnisation

Présentation de l'entreprise concernée par la demande

Raison sociale ou dénomination : [REDACTED]

Enseigne : [REDACTED]

Adresse de l'établissement [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED]

E-mail : [REDACTED]

N° de SIRET : [REDACTED]

Immatriculation : [REDACTED]

Registre du Commerce et des Sociétés [REDACTED]

Répertoire des Métiers [REDACTED]

URSSAF [REDACTED]

Forme juridique :

Entreprise individuelle

SARL

EURL

SA

SNC

Autre (à préciser) :

Nom et prénom du demandeur : [REDACTED]

Nature de l'activité exercée : [REDACTED]

Date de début d'activité : [REDACTED]

Nombre de salariés : [REDACTED]

Rôle du conjoint dans l'entreprise (préciser son statut) : [REDACTED]

Etes-vous propriétaire ou locataire de votre local commercial ou artisanal, ou autre ?
[REDACTED]

Nom et adresse du cabinet comptable :
[REDACTED]
[REDACTED]

Nom(s) et adresse(s) du ou des établissements bancaires de l'entreprise :

[Redacted]

Caractéristiques de l'entreprise

Activité détaillée et caractéristiques des produits et/ou services vendus :

[Redacted]

Jours et heures d'ouverture :

JOURS	HORAIRES
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	
Dimanche	

Périodes habituelles de fermeture annuelle :

[Redacted]

Eléments d'identification du préjudice

Période des travaux ayant impacté votre entreprise (de date à date) :

[Redacted]

Accessibilité à l'entreprise (cause et description du préjudice subi ayant entraîné des restrictions d'accès ; indiquer les restrictions d'accès, leur importance, leur durée) :

[Redacted]

Autres nuisances (nature et durée des nuisances autres que celles liées aux restrictions d'accès, ayant fait obstacle à la poursuite momentanée de l'exploitation ou ayant profondément affecté les conditions d'exploitation) :

Montant des retards de paiement éventuels concernant :

- Cotisations sociales :
- Impôts / TVA :
- Salaires :
- Fournisseurs :
- Banque :
- Loyers :
- Autres (préciser) :

Mesures prises par l'entreprise en raison des difficultés

Gestion des ressources humaines (préciser si des salariés ont été placés en situation de chômage technique, de chômage partiel ou s'ils ont été invités à prendre leurs congés annuels durant la période des travaux) :

Actions ou dépenses spécifiques réalisées pour maintenir l'activité (dépenses de communication, de publicité, modification des horaires ou jours d'ouverture, prêt bancaire pour consolider la trésorerie ...) ; préciser la nature et le montant de chaque action ou dépense :

Nombre de journées de fermeture pendant la période des travaux concernés par la demande (hors fermeture hebdomadaire) :

Eléments d'identification du dommage

Evolution du chiffre d'affaires et de la marge brute :

Chiffre d'affaires HT	N-3	N-2	N-1	N (2024 ou exercice 2024-2025)	N+1 (2025, ou exercice 2025-2026)
Premier mois					
M2					
M3					
M4					
M5					
M6					
M7					
M8					
M9					
M10					
M11					
M12					
TOTAL CA					
Evolution du CA en %					
Montant marge brute					
Taux de marge brute					
Evolution de la marge brute en %					
Evolution de la marge brute en valeur (+ ou -)					

Marge brute (définition) :

Le dépôt des demandes d'indemnisation doit intervenir au plus tard dans les 6 mois qui suivent la fin du dernier exercice comptable impacté par les travaux.

Evolution des effectifs :

Effectif N-2	Effectif N-1	Effectif actuel

Evaluation financière du préjudice estimée par l'entreprise* :

- Période concernée : [redacted]
- Calcul et montant de l'indemnité (à préciser obligatoirement) : [redacted]
- Arguments concernant la demande :

[Redacted area for arguments]

* Information ayant valeur indicative

Autorisation donnée à la commission de règlement amiable

■ J'autorise la Commission d'Indemnisation Amiable de la Ville de Granville à prendre contact avec mon cabinet d'expertise comptable. »

Signature et cachet

Attestation

« Je, soussigné(e), [redacted], certifie l'exactitude des informations contenues dans le présent dossier. »

Fait à : [redacted] Le [redacted]

Signature et cachet

Cachet de l'expert-comptable

Annexe : pièces justificatives à fournir obligatoirement avec le dossier sous peine d'irrecevabilité

- Formulaire de demande d'indemnisation amiable établi dans le cadre de la procédure.
- Extrait K ou extrait Kbis ou justificatif d'inscription au Répertoire des Métiers ou avis INSEE
- Comptes annuels des 3 années précédant la date de début des travaux faisant l'objet de la demande d'indemnisation (bilans, comptes de résultat et annexes).
- Déclarations de TVA.
- Situation de trésorerie de la période des travaux, certifiée par le comptable
- Photos significatives sur la situation de l'entreprise pendant les travaux (facultatif)
- Justificatifs de valorisation des dépenses réalisées pour maintenir l'activité pendant les travaux (facultatif)
- Relevé(s) des congés des salariés ou du chômage partiel pendant la période des travaux, attesté(s) par le comptable
- Relevé d'Identité Bancaire